

Rapport d'activités 2005 (novembre 2004 - octobre 2005)

Préparé par Daniel Gallerand et Daniel Grosvallet
Présenté par Daniel Gallerand

L'Étoile Cycliste Peyrat-23 a 20 ans

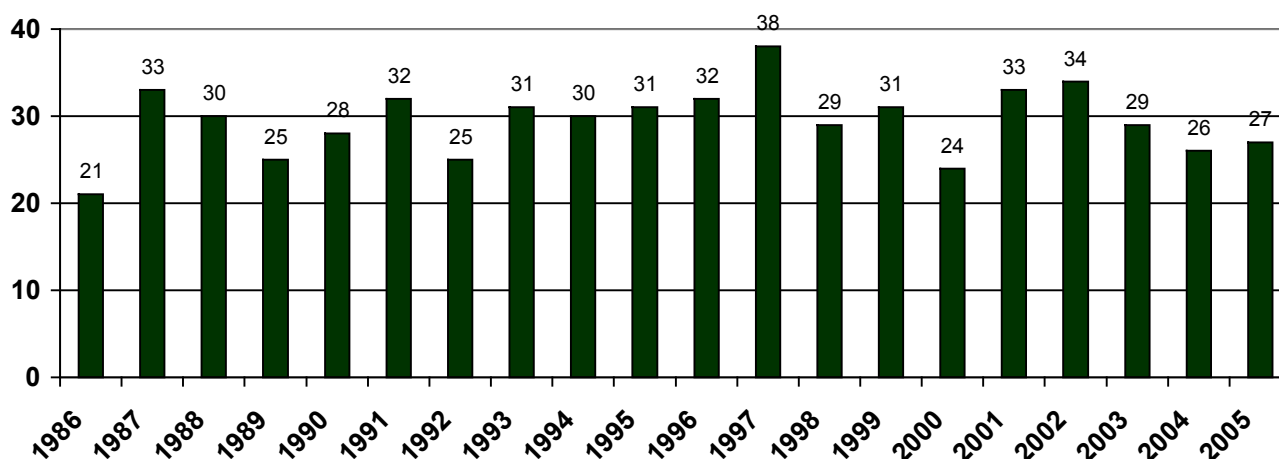
Vingt ans : c'est long et c'est court à la fois. Pour certains, c'était hier. Pour les plus jeunes, c'est un passé lointain, entré dans l' « Histoire ». Le Président a retracé les grandes lignes de l'histoire du club. On peut en résumé affirmer qu'il s'est durablement ancré dans la vie locale comme dans la vie départementale. Il est même reconnu bien au-delà des limites de la Creuse. En adjoignant le numéro 23 à son nom, les sociétaires de l'époque souhaitaient graver cette autre dimension qu'avait leur association communale. Elle comptait déjà dans ses rangs des licenciés venant de divers horizons : de Peyrat-la-Nonière, bien sûr, mais aussi de Gouzou, Lavaveix-les-Mines, Guéret, et de départements limitrophes avec de nombreux Montluçonnais et Commenytréens, des Limougeauds et des Berrichons. Notre club a ainsi largement contribué au lancement des activités cyclistes UFOLEP dans l'Allier. A ce jour, l'origine géographique de nos 29 licenciés est la suivante : 8 (soit près du tiers) du canton de Chénérailles, 9 de Guéret et de communes limitrophes, 2 du canton de Bellegarde-en-Marche, 2 du canton d'Aubusson, 2 du canton de Boussac (Lavaufranche), 4 du Puy-de-Dôme et 2 de l'Allier.

Pour fêter les 20 ans du club, pourquoi ne pas inviter les anciens, sur une formule qui reste à définir ? Il est vrai que quelques-uns de ceux qui ont marqué la vie du club avaient déjà été invités aujourd'hui. Certains n'ont pas répondu, d'autres se sont fait excuser, seul Noël Granger devrait être présent tout à l'heure pour l'apéritif. C'est l'occasion de lui rendre un hommage pour son investissement en tant que secrétaire du club pendant une dizaine d'années : personne n'aura oublié ses rapports d'assemblée générale teintés d'humour et de poésie...

La création d'une école de cyclisme, en collaboration avec le VC Gouzou, permet de rajeunir l'effectif et d'assurer la continuité. Les jeunes s'intègrent bien et portent tous honorablement les couleurs du club. Souhaitons que l'Etat et les collectivités locales (le conseil régional plus particulièrement) continuent à aider au financement de l'emploi de l'éducateur sportif du comité départemental UFOLEP. C'est lui qui a la responsabilité pédagogique de cette école et assure suivi et continuité dans les actions. Au niveau des deux clubs, les bénévoles complètent l'encadrement. Cette action initiée par le comité départemental UFOLEP de la Creuse est un levier pour dynamiser le tissu associatif rural et encourager le bénévolat qui en a grand besoin.

Les effectifs :

Evolution des effectifs sur 20 saisons, de 1986 à 2005 (moyenne: 28,5)



Pour la saison 2004-2005 dont nous établissons le bilan aujourd'hui, l'EC Peyrat-23 a enregistré 27 licences UFOLEP, dont trois de dirigeant (+1 par rapport à 2003-2004) :

- 🚲 5 non renouvellements : **David Gauret, Gérald Guillemot, Alain-Gaël Jezequel, Robert Pierzak et André Villard**
- 🚲 mais 6 nouveaux : **Sylvain Lacôte** (mutation du CC Châteaumeillant et titulaire d'un Brevet d'État d'Éducateur Sportif... en football), **Hervé Fracasso**, une figure du cyclisme creusois, et quatre jeunes issus de l'école de cyclisme : **Émilie Duluc, Antoine Robin, Kévin Dorot et Yohan Gallerand**.

Même si ce n'est pas à l'ordre du jour de l'assemblée générale, nous avons l'habitude de nous projeter sur la saison suivante bien entamée avec le cyclo-cross. Nous comptons déjà deux licences supplémentaires (pour un total donc de 29), grâce à l'apport de la section Audax (3 licences nouvelles) et de l'école de cyclisme (4 licences nouvelles). **Cécile Dumont** de Vichy, **Yolande** et **Christian Chavanon** de Pont-du-Château dans le Puy-de-Dôme, viennent prêter main-forte à Jean-Pierre Alhéritière pour structurer cette nouvelle section. Les jeunes **Xavier Bonnaud, Noémie Brandon, Jean-Claude Mourlon** et **Jérémy Devoize** ont rejoint l'école de cyclisme. Soit sept licences nouvelles qui compensent deux départs (**Raymond Tricaud** pour le VC Gouzon et **Albert Bouchouille** pour l'AS Fransèches) et trois non renouvellements (**David Longeaud, Antoine Robin** et **Louis Chapelot**).

Nous en profitons aussi pour remercier les personnes, je dirais les amis, qui, sans être licenciés au club, nous ont soutenu dans nos nombreuses organisations. On peut les inviter à franchir le pas, et à entrer officiellement dans la vie du club en signant une licence, qui peut être simplement de dirigeant.

En apportant leur aide, ils contribuent au développement du sport, à l'animation du pays et à son développement économique, n'ayons pas peur de le dire : un article photocopié dans les pages de ce rapport indique que le marché du sport est aujourd'hui plus important que celui du disque ou du cinéma. Une croissance annuelle de 3% hors inflation est prévue sur les dix prochaines années, soit le double de la croissance nationale. 10% est imputable aux sports professionnels et donc 90% au sport amateur. Le cyclisme est le second sport qui rapporte le plus aux équipementiers (19%) derrière la voile (23%), et devant l'athlétisme (17%) et le football (13%). Le cyclisme est aussi second en terme d'audience audiovisuelle, derrière le football et devant le rugby. Soyons donc fiers de contribuer à notre mesure à la vie économique nationale...

Et n'oublions pas non plus les apports de la pratique sportive en terme de qualité et d'hygiène de vie. La pratique du sport en UFOLEP vise avant tout la bonne santé physique et mentale. Ceux qui font l'amalgame entre cyclisme et dopage se trompent. Le dopage, c'est le sport de haut niveau, et pas uniquement le cyclisme. Si les médias en font leurs choux gras, c'est normal, c'est leur gagne-pain. Il faut savoir prendre du recul par rapport à l'information et faire la part des choses. Celui qui se doperait en UFOLEP n'aurait vraiment rien compris, même s'il faut bien être conscient que les dérapages peuvent être présents à tous les niveaux.

Les résultats :

André Guilnard présentera tout à l'heure des résultats détaillés, licencié par licencié.

Les courses sur route :

Une analyse d'ensemble montre que nous n'avons plus qu'un seul coureur en 1^{ère} catégorie et un en 2^{ème} catégorie, ce dernier étant même reclassé en 3^{ème} catégorie pour 2006. Il est loin le temps où l'EC Peyrat-23 comptait une équipe de neuf « 1^{ère} catégorie » dans ses rangs. Nous trouvions cela naturel à l'époque. On nous avait même fait la remarque que nous étions élitistes car nous n'avions que très peu de « 3 et 4 ». Les temps ont changé. Nous n'avons jamais cherché à recruter les meilleurs sportivement : les portes du club sont restées ouvertes aussi bien pour ceux qui voulaient entrer que pour ceux qui voulaient sortir... L'évolution s'est faite au gré des motivations et des situations personnelles, familiales et professionnelles de chacun. Et même si c'est moins porteur en terme d'image, nous avons peut-être gagné en convivialité, ce que nous avons perdu en nombre de victoires. C'est difficile à quantifier...

Maintenant, laissons du temps à nos jeunes pour progresser. Le cyclisme est un sport rude et ingrat. Mais les satisfactions individuelles peuvent être à la hauteur des sacrifices consentis. C'est un peu l'école de la vie.

D'autre part, nous nous interrogeons sur les motivations du comité directeur national de l'UFOLEP dans sa position sur les doubles licences FFC-UFOLEP : Loïc Chantepie a été évincé de la sélection départementale pour les championnats nationaux sur route, alors qu'il avait été sélectionné par la commission départementale. La raison ? Il a une licence départementale FFC ailleurs qu'à l'EC Peyrat-23. Difficile pour lui de faire autrement, puisque nous ne sommes pas affiliés à la FFC. Peut-être que le national UFOLEP souhaite que plus de clubs s'affilient à la FFC. On peut se poser la question de savoir si de la même façon, la FFC incite ses clubs à s'affilier à l'UFOLEP ??? Nous ne comprenons vraiment pas pourquoi l'UFOLEP cherche à pénaliser les associations qui investissent 100% de leur énergie dans l'UFOLEP. Nous sommes tout de même 1^{er} club creusois cette année. L'AS Fransèches, 1^{er} club creusois l'an dernier, et l'AC Saint-Vaury, organisateur d'un superbe championnat national en 2001 ont été pénalisés de la même manière que nous. Nous enverrons ce rapport à la commission nationale activités cyclistes et au comité directeur national pour marquer notre incompréhension et notre mécontentement.

Pour en revenir aux résultats proprement dits, nous ne nous portons pas si mal avec cinq victoires sur route et la seconde place départementale au niveau de la participation. Les couleurs du club étaient présentes sur divers BRS comme la Bernard Bourreau, la Raymond Poulidor, la Limousine, la Pierre Jodet et l'Écureuil

La piste :

Il est loin le temps des Interclubs sur piste et des championnats départementaux. Cette année, la commission départementale, à l'initiative de Raymond Tricaud, a relancé la formation pour les jeunes. Émilie Duluc et Kévin Dorot ont pu bénéficier de cet après-midi sur le vélodrome de Commentry pour découvrir une nouvelle facette du cyclisme.

Le VTT :

Laurent Bouchoulle et Philippe Gosso ont participé à des épreuves du challenge départemental. Laurent Bouchoulle a participé au championnat national à Chantonnay (Vendée) où il était responsable de la délégation départementale.

En terme de résultat, la surprise est venue de notre président qui s'est surpassé pour enlever le titre de champion de France des élus, à Lourdoueix-Saint-Pierre.

Le cyclo-cross :

L'EC Peyrat-23 tient son rang avec une 3^{ème} place au challenge Intersport par équipes. Nous n'avons pas quitté le podium depuis la création de ce challenge il y a plus de quinze ans.

Individuellement, Laurent Bouchoulle réalise une très belle saison avec une victoire au scratch à Saint-Vaury devant des pointures comme Jean-Luc Maumy, Florent Prévost et Francis Godot. Il enlève le titre de champion régional des 30-39 ans qui était son principal objectif de la saison. Son seul regret : ne pas avoir réussi un bon championnat national à Étampes, sur un parcours qui n'avantageait pas les purs cyclocrossmen.

Frédéric Barret arrive au niveau des meilleurs en entrant régulièrement dans les dix premiers. Il dispose encore d'une marge de progression appréciable.

Guy Cogneras, Albert Bouchoulle, Philippe Gosso ont rempli leur contrat en apportant chacun une victoire en 3^{ème} catégorie.

Laurent Bouchoulle, son père Albert, et Frédéric Barret ont été sélectionnés en équipe départementale pour le championnat national à Étampes (Essonne) le 6 février.

Le cyclotourisme :

Où en sommes-nous ? Qui fait quoi ? Nos licenciés participent cependant à quelques randonnées dans le département, puisque nous sommes classés 5^{ème} club au challenge, en 2^{ème} division.

Une synthèse d'ensemble montre que notre club est avant tout orienté « compétition », avec deux disciplines prédominantes, la route et le cyclo-cross.

Les organisations :

L'EC Peyrat-23 a grandement contribué à la bonne santé du cyclisme UFOLEP en Creuse en proposant pas moins de 16 organisations. Nous sommes le club le plus actif du département sur ce point. Mais ce n'est pas sans sacrifices. Il faut rapprocher ce classement de notre rang au nombre de licenciés : 7^{ème} pour les cartes cyclosporives (compétiteurs sur route) et 9^{ème} sur l'ensemble des licences UFOLEP délivrées. Ce qui signifie que chacun d'entre nous s'investit très au-delà de la moyenne départementale. C'est aussi à rapprocher de la reconnaissance et des remerciements que nous avons pu récolter de la part de certains jeunes coureurs et de leurs parents ainsi que de la commission départementale et du comité départemental suite à l'organisation des championnats départementaux sur route le 29 mai à Peyrat-la-Nonière. Notre président a déjà réagi en quittant son poste de trésorier et en démissionnant du comité départemental UFOLEP. Nous en tirerons aussi des conclusions au moment d'établir le calendrier 2006. Le nombre d'organisations que nous allons proposer en 2006 risque d'être largement revu à la baisse. Faut-il être plus royaliste que le roi ? Ce n'est pourtant pas la politique que nous souhaiterions conduire. Mais c'est sans doute la nouvelle ligne de la politique de l'UFOLEP départementale. Alors laissons le temps faire son œuvre, et cessons de nous battre contre des moulins à vent. Le vent finira bien par tourner...

Pour la première fois depuis la création du club, aucun membre de l'EC Peyrat-23 ne sera présent dans les instances UFOLEP départementales. Début 2005, il y en avait encore trois : Daniel Grosvallet, qui était trésorier du comité départemental, Laurent Bouchouille et Raymond Tricaud qui étaient membres de la commission technique « Activités Cyclistes ».

Le samedi 27 novembre 2004 : randonnées VTT et pédestre à Peyrat-la-Nonière.

Petite participation, comme d'habitude. A quoi bon la reconduire ? Nous n'arrivons à toucher ni le public local, ni le public départemental. Mauvais choix de date ? Handicap avec notre géographique ? La qualité des prestations offertes ne peut pourtant être mise en cause.

Dans l'attente d'une réflexion plus approfondie, nous ne l'avons pas réinscrite au calendrier 2005-2006. Une randonnée sur invitation sera organisée cet hiver. La date reste à définir entre nous, le 17 décembre que nous avons choisi entrant en concurrence avec le championnat régional de cyclo-cross le lendemain.

Le dimanche 5 décembre : cyclo-cross à Sainte-Feyre

Belle épreuve avec une bonne participation. Il a fallu cependant beaucoup s'investir, dans la préparation du circuit en particulier : les membres du comité des fêtes local n'ont pas fait preuve d'une grande motivation. La réussite de cette organisation aurait pu les inciter à la reconduire, mais nous attendons toujours une réponse... Un petit goût amer et des efforts qui sont restés vains.

Le dimanche 13 février : cyclo-cross à Chénérailles

Là aussi, l'organisation a été réussie malgré la neige qui est arrivée en fin de course. Cette épreuve existe grâce à la volonté de Gérard Berthelet, maire de Chénérailles, qui s'implique personnellement. Ce sont les employés municipaux qui préparent le circuit. On regrettera qu'en voulant appliquer le règlement, nous nous soyons retrouvés pénalisés par la démission d'un de nos licenciés. On ne pourra cependant nous accuser de favoritisme. Tous les responsables de clubs dans ce département ne peuvent en dire autant...

Le dimanche 1^{er} mai : course à Peyrat-la-Nonière

Épreuve réussie, bonne participation. On rappellera que cette manifestation est supportée à 100% par l'EC Peyrat-23 dans sa partie technique. Nous avons une aide financière de la municipalité qui offre le pot et des coupes. D'autres coupes sont offertes par des partenaires privés.

Le jeudi 5 mai : course à Saint-Sulpice-le-Guérétois

Bonne collaboration avec le comité des Loisirs qui organise cette course dans le cadre de la fête. Là aussi épreuve réussie. On regrettera simplement que plus de la moitié des participants n'aient pas fait l'effort de s'inscrire. Ce problème a été évoqué en assemblée générale départementale et est en passe d'être traité : passage de l'inscription de 4 à 5 euros pour les engagements sur la ligne, sans participation au tirage au sort des lots.

Le samedi 7 mai : randonnée cyclotouristique à Saint-Sulpice-le-Guérétois

Petite participation, malgré une formule originale en trois boucles de 20 km, qui permet de participer « à la carte ». Formule à revoir ? Date à revoir ? Le samedi matin ne semble pas être un bon choix, mais le programme de la fête ne laisse que cette plage disponible, et c'est un souhait du comité des loisirs de Saint-Sulpice-le-Guérétois de proposer cette randonnée cyclotouristique. A discuter rapidement pour 2006...

Le samedi 14 mai : course à Lavaufranche

La course du lundi de Pentecôte a dû avoir lieu cette année le samedi. Vous savez pourquoi... Qu'en sera-t-il cette année ??? Elle était ouverte aux 1 et 2 et a été réussie grâce à la collaboration bien rôdée avec l'association Lavaufranche Loisirs

Le dimanche 29 mai : championnat départemental à Peyrat-la-Nonière

L'EC Peyrat-23 n'avait jamais organisé le championnat départemental. Des efforts particuliers avaient été faits pour offrir une organisation irréprochable, que ce soit au niveau accueil, récompenses ou cérémonie protocolaire. On peut dire sans nous vanter que nous avons vécu les championnats les plus réussis de ces dernières années et qu'ils auraient dû (j'ai bien dit auraient dû) donner une belle image de l'UFOLEP. Finalement, qu'en retiendra-t-on ? L'image de l'hystérie d'une mère et de son fils hurlant dans la salle et qui n'acceptaient pas qu'un règlement connu et accepté par tous soit appliqué. Et le pire était à venir avec la caution apportée à ce comportement inadmissible en UFOLEP par les instances départementales. Ces deux coups de poignards ont été terribles ! L'EC Peyrat-23 méritait-elle cela ? Il va être difficile de pardonner et d'effacer.

Le samedi 23 juillet : 3^{ème} manche du challenge VTT à Chénérailles

La commission départementale, à l'initiative de Laurent Bouchouille, souhaitait structurer et dynamiser le calendrier des compétitions VTT au travers de la création d'un challenge. Nous avons joué le jeu en amenant une nouvelle épreuve dans la forêt de Chénérailles, avec là encore, le concours de la municipalité et de son maire, Gérard Berthelet. Nous nous sommes largement investis dans la préparation du circuit, qu'il a fallu rallonger par rapport à celui du cyclo-cross. Malheureusement la majorité des autres clubs n'ont pas suivi puisqu'on n'a compté que quatre épreuves dans le challenge : Blessac, Masgot, Chénérailles et Peyrabout. Des difficultés dans la communication des résultats des deux premières manches ont grandement nuit à sa médiatisation et donc à sa promotion. La participation a été très moyenne malgré une ouverture à tous et pas uniquement aux licenciés UFOLEP. Où étaient donc les licenciés des « grands clubs », subventionnés par le Conseil Général ? A Chénérailles, nous les avons attendus... Par contre quelques-uns des licenciés de notre « petit club » - ce sont les mots utilisés pour nous qualifier au Conseil Général - étaient bien au rendez-vous.

Cette épreuve risque de disparaître aussi vite qu'elle est née si un consensus départemental ne se fait pas autour de la relance des compétitions en VTT.

Le samedi 30 juillet : course d'été à Peyrat-la-Nonière

Ouverte cette année aux 3 et GS en raison de la concurrence le même jour d'une course à Auzances, cette épreuve a connu une participation honorable. Elle entre dans le cadre de la fête locale organisée par le comité des fêtes.

Le dimanche 7 août : inauguration du circuit permanent au Pays Combraille en Marche

Cette randonnée inaugurale a remplacé cette année l'organisation du Granit Creusois. Ce fut cependant une déception avec seulement 32 participants. Ce projet est financé par les fonds européens dans le cadre du programme Leader+ Pays Combraille en Marche, par les conseillers généraux de Chénérailles et Auzances sur leurs parts cantonales, par les communautés de communes des Quatre Provinces et de Chénérailles. Ce circuit est pris en compte dans les Trophées Nationaux UFOLEP de Cyclotourisme. L'objectif est d'amener des cyclotouristes des quatre coins de l'hexagone à découvrir le Pays Combraille en Marche. Un bilan annuel sera effectué avec pour terme un objectif de 5 à 10 ans.

La plaquette définitive de 12 pages sortira dans les prochains jours.

Samedi 20 août : course à Peyrabout

Organisation réussie, dans le cadre de la Fête de la Nature.

Samedi 10 septembre : Quatre Heures de Bordessoule

Seconde manifestation de l'année avec le concours de l'Association Lavauf Franche Loisirs.

L'originalité n'attire plus en UFOLEP. Cette formule, c'est pourtant un peu la fête du vélo, la convivialité. La participation n'a encore pas été à la hauteur de l'investissement des organisateurs, et c'est sans doute bien dommage. Est-ce que nous répondons à la demande des coureurs par cette proposition ? Faut-il persévérer ?

Vendredi 16, samedi 17 et dimanche 18 septembre : Championnats de France sur route des élus à Saint-Vaury

Grosse, grosse organisation qui a demandé plus d'un an de préparation : pas moins de 12 réunions officielles, de nombreuses démarches auprès des autorités administratives, politiques, des partenaires publicitaires. Au sein du comité d'organisation, créé avec l'AC Saint-Vaury et la municipalité de Saint-Vaury, nous avons assumé les postes de présidence et de secrétariat. Une bonne mobilisation des membres et amis des deux clubs, des collectivités locales qui ont bien suivi tant au niveau financier que technique, ont permis d'assurer une réussite exceptionnelle à cette manifestation. L'objectif a été atteint avec une excellente couverture médiatique et une qualité de l'accueil appréciée par tous les participants. Ce sera la grande satisfaction de l'année.

Le dimanche matin, une randonnée cyclotouristique ouverte à tous a permis aux élus encore présents de découvrir le secteur de Saint-Vaury en compagnie de cyclistes creusois.

Une soirée conviviale a été proposée le vendredi 30 septembre au foyer communal de Peyrat-la-Nonière pour rassembler et remercier tous ceux qui ont donné la main à cette organisation aux côtés de l'EC Peyrat-23.

Dimanche 18 septembre : ronde familiale des Contarin à Nouzerines

Depuis quelques années, l'EC Peyrat-23 est le support administratif de cette course : il s'agit du rendez-vous annuel de la famille Contarin. Comme la fibre cycliste est dans leurs gênes, ils se retrouvent entre vingt et trente le dimanche matin pour disputer une course, avant le banquet de midi. Mais une course doit être sécurisée. L'EC Peyrat-23 assure les démarches administratives et fournit le matériel technique (panneaux, brancard, dossards...). Une ou deux personnes du club y sont déléguées pour s'assurer que toutes les mesures de sécurité obligatoire sont bien effectives.

La vie du club :

Vous l'aurez compris, faire vivre un club deviendrait presque un sacerdoce. C'est effectivement un investissement douze mois sur douze et un nombre d'heures incalculable. Ce sont des déplacements, de nombreuses réunions (club, pays, départementales, avec les municipalités et les comités qui travaillent avec nous..), des coups de téléphone, des démarches auprès de partenaires publics et privés et aussi un lourd travail administratif : gestion de fichiers, trésorerie, demandes de subventions, convocations, courriers, préparation de documents comme la plaquette publicitaire, affiliations et demandes de licences, déclarations préfectorales, site Internet, articles de presse, comptes-rendus, rapports de fin d'année... Sans oublier quelquefois le soutien psychologique à apporter et toute la diplomatie nécessaire quand il faut ménager la chèvre et le chou (ce n'est pas toujours facile...).

Mais nous ne sommes pas là non plus pour vous faire pleurer : faire du bénévolat est un choix librement consenti et la reconnaissance et les satisfactions sont aussi au rendez-vous, sinon le bénévolat aurait disparu depuis des lustres.

Nous ne pouvons qu'inciter chacun à participer activement à la vie du club, avec le minimum syndical des deux organisations et la participation aux trois réunions principales, en janvier, juin et cette assemblée générale. C'est une façon de soutenir aussi bien dans leur action que moralement ceux qui s'investissent un peu plus (ou largement plus) que la moyenne... C'est aussi une condition pour que le club vive réellement.

Les partenaires du club :

Un club vit, nous venons de le souligner, grâce à l'implication active de ses membres. Mais il ne pourrait exister s'il ne réussissait pas à s'adjoindre des partenariats extérieurs qui apportent une aide financière et technique. Pour clore ce rapport nous entrons donc dans un large chapitre de remerciements dont l'importance est proportionnelle au nombre de nos partenaires... Ne vous plaigniez donc pas de la longueur !

Nos partenaires financiers principaux figurent sur nos maillots :

- 🚲 **Les établissements Malardier & Fils**, charpente, couverture, zinguerie, étanchéité, bardage, situés en zone industrielle à Guéret
- 🚲 **Intersport**, magasin de sports avec son rayon vente et réparation de cycles à Guéret. Tous les licenciés du club bénéficient d'une remise sur les pièces détachées cycles, ainsi que sur les grandes marques dans les autres rayons.
- 🚲 **La Mutuelle Creusoise**, fidèle partenaire depuis une quinzaine d'années.
- 🚲 **Les Meubles et Cuisines Christian Contarin** sont aussi à nos côtés depuis cette époque lointaine où les plus jeunes du club n'étaient pas encore de ce monde. Brigitte vous accueille à son magasin de meubles à Pouligny-Notre-Dame (entre La Châtre et Genouillac). Christian ou Cyrille sont à votre disposition avenue du Berry à Guéret pour tous vos devis de cuisines ou salles de bain personnalisées.

Une mention particulière à deux autres partenaires :

- 🚲 **Les Séjours Bastide** à Nasbinals (Lozère), à nos côtés depuis encore plus longtemps, puisqu'ils étaient déjà avec nous en 1986, il y a 20 ans ! L'accueil y est toujours aussi chaleureux... et copieux. Merci à Bernard, Daniel et à tout leur personnel.
- 🚲 **Aux Travaux Publics Fracasso** à Bourganeuf, Hervé ayant voulu marquer son entrée au club par une aide qui est toujours la bienvenue.

La réalisation de la **plaquette publicitaire** représente chaque année une charge de travail importante. Mais outre constituer un des principaux financements du club, elle est aussi une carte de visite qui marque lorsque l'on a à présenter le club à des partenaires publics ou privés. Elle a été par exemple bien utile lors de la préparation du championnat de France des élus, et a été distribuée gratuitement à tous les participants. Je vous invite de votre côté à la diffuser encore plus largement : salles d'attentes, syndicats d'initiatives, magasins de sport... , le nombre de tirages réalisés le permet. Remerciements bien sûr aux **128 annonceurs** qui y figurent, mais aussi à tous ceux qui s'investissent dans la recherche de publicités, avec une mention particulière à **Guy Cogneras** pour les heures passées à démarcher chaque hiver (Il a déjà apporté sa première publicité pour la plaquette 2006 : nous allons même la boire tout à l'heure...)

Remerciements à la **municipalité de Peyrat-la-Nonière** pour sa subvention annuelle. Même si elle reste modique (150 euros), il convient de comptabiliser toutes les aides indirectes : mise à disposition gratuite de la salle et du matériel (ce n'est pas le cas dans toutes les communes), accès libre au photocopieur (c'est loin d'être le cas dans toutes les communes), prêt de barrières, financement des pots lors des courses du 1^{er} mai et de la fête d'été (pour cette année 2005, la municipalité a en plus financé le pot ainsi que le buffet du championnat départemental du 29 mai et participé à la réception du 30 septembre pour le championnat des élus où une grande partie du conseil municipal était représentée). Une subvention exceptionnelle supplémentaire de 150 euros a été accordée pour le lancement de la section Audax. Celle-ci est appelée à être reconduite annuellement. Un hangar a été construit près du foyer communal : une partie est réservée au stockage du parc de location de bicyclettes et VTT. Le club est maintenant bien reconnu pour son implication dans l'animation et l'économie locale.

Pour la première fois depuis sa création, le club a enfin pu bénéficier d'une subvention de l'État dans la cadre du **FNDS** (Fonds National pour le Développement du Sport), attribuée à l'école de cyclisme. Le montant de 1000 euros sera utilisé en achat de matériel (bicyclettes ou VTT). Un vélo sera aussi prêté par le comité départemental UFOLEP.

Remerciements à tous ceux qui n'ont pas été cités ci-dessus et qui nous ont aidés financièrement ou matériellement dans nos projets : l'Europe, avec Leader+ Pays Combraille en

Marche, le Conseil Régional du Limousin, le Conseil Général de la Creuse, l'association des maires et adjoints de la Creuse, le comité départemental UFOLEP (si des points de désaccords existent, il faut reconnaître le travail important conduit par les salariés et les bénévoles de ce comité pour le développement du sport en Creuse), le Pays Combraille en Marche, le Pays de Guéret, la communauté de communes de Guéret-Saint-Vaury, la communauté de communes de Chénérailles, la communauté de communes des Quatre Provinces, les conseillers généraux de Chénérailles et Auzances, la municipalité de Chénérailles, maire, la municipalité de Saint-Vaury, l'AC Saint-Vaury et tous ses bénévoles, le Vélo-Club de Gouzon, le comité des fêtes de Sainte-Feyre, le comité des Loisirs de Saint-Sulpice-le-Guérotois, l'Association Lavaufanche Loisirs, le comité des fêtes de Peyrat-la-Nonière, le comité d'organisation de la fête de la Nature à Peyrabout, Jacky Pédard et la famille Contarin, Carmen Dardanne, active vendeuse de programmes et experte en décoration, Gérald Guillemot et son équipe de copains... J'espère n'avoir oublié personne !

Un chapitre particulier ira bien sûr à tous ceux qui travaillent dans l'ombre, et plus souvent et c'est encore plus pénible, sous la pluie, parfois la neige, ou encore dans le cagnard, ce sont les **signaleurs bénévoles** qui assurent notre sécurité au bord des circuits. Sans eux pas de courses cyclistes et pas de coureurs... Il m'est impossible de citer tous les noms. Tous ceux qui travaillent sur les courses organisées à Peyrat-la-Nonière (3 cette année) sont invités à cette assemblée générale et surtout à l'apéritif et à la soirée festive qui suit. C'est une façon de les remercier en les associant à la vie du club : c'est plus convivial que de parlementer avec des automobilistes quelquefois pas très compréhensifs parce qu'il vont perdre 5 ou 10 minutes.

Conclusion :

Difficile de réaliser un rapport exhaustif...

Si des points importants ont à votre avis été oubliés, où si vous en avez une perception différente de celle exprimée dans ce rapport, c'est le moment de vous exprimer. C'est aussi cela la démocratie... De la confrontation des idées diverses naîtra l'orientation que prendra notre politique pour la saison à venir.

Merci de votre attention.